



133503 - Une femme demande à Allah de permettre au Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) de lui donner de l'eau à boire de sa propre main au jour de la Résurrection

question

Est-il permis aux femmes de demander à Allah de leur permette de recevoir de l'eau de la main du Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) au jour de la Résurrection afin de boire doucement et de sorte à ne plus sentir la soif?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Selon une information sûre reçue du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) celui qui boira de son bassin au jour de la Résurrection n'éprouvera jamais la soif. D'après Abdoullah ibn Amer (P.A.a) le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dit: **Mon bassin est d'une étendue égale à l'espace parcourus en un mois de marche. Son eau est plus blanche que le lait , son odeur plus suave que celle du musc et ses coupes aussi nombreuses que les étoiles du ciel. Celui qui en boira n'éprouvera plus la soif.** (Rapporté par al-Bokhari,(6579) et Mouslim (2292).

Sahl ibn Saad (P.A.a) dit avoir entendu le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: **Je vous précéderai au bassin. Celui qui y parviendra en boira et celui qui en boira n'éprouvera plus de soif.** (Rapporté par al-Bokhari (7051) et par Mouslim (2291).

Ces hadiths indiquent clairement que celui ou celle qui boira du bassin du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'éprouvera plus la soif.

Al-Qadi Iyadh (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Le hadith du bassin indique apparemment que tous les membres de la communauté musulmane en boira, exception faite de**



ceux qui auront changé de religion. Extrait de ikmaal al-mouallim charh Sahih Mouslim (7/130).

Il apparait à travers ces hadiths qu'on boira directement du bassin ou des coupes disponibles sur place et que les gens boiront eux-mêmes. Nous ne voyons dans aucune version que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) servira à boire de sa propre main. S'il devait donner à boire de sa propre main, il nous en aurait informé.

Dès lors, le fait pour un musulman ou une musulmane de demander à ce que le Messenger (Bénédiction et salut soient sur lui) lui donne à boire doucement et de manière à ne plus avoir soif risque de dépasser la limite de l'acceptable en matière d'invocation et demander à Allah ce qu'on ne sait pas (possible).

Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Toute demande qui s'oppose à la sagesse d'Allah ou implique une opposition à Sa loi ou à Son ordre constitue une transgression qu'Allah n'aime pas et dont l'auteur est détesté par Allah.** Extrait de Badai al-fawaaid (3/524).

Ce qui est institué pour le musulman c'est d'invoquer Allah pour qu'Il lui permette d'être abreuvé du bassin du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) de sorte qu'il n'éprouve plus la soif. Il faut se contenter dans les invocations de ce qui est indiqué dans les textes authentiques. Allah le sait mieux.

Il s'y ajoute que le fait pour les femmes de recevoir de l'eau à boire des mains du Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) n'est pas exclu, étant donné qu'il est le père de tous les croyants et croyantes. C'est pourquoi, l'une de ses prérogatives était qu'il ne lui était pas interdit de toucher une femme qui lui était étrangère et de se retirer avec elle.

Ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **Ce qui nous est clair grâce à de solides arguments est que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) avait le privilège exclusif de pouvoir se retirer avec une femme qui lui était étrangère et de la regarder. C'est la réponse juste à apporter au récit concernant Oum Haram bint Malhan auprès de laquelle le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) s'était rendu et avait dormi chez elle et lui avait permis de lui soigner les cheveux alors qu'elle n'était ni son épouse ni sa proche parente.** Extrait de Fateh al-Bari, charh



Sahih al-Bokhari d'Ibn Hadjar (9/203).